

Communiqué de presse - mai 2021

ALTEREA ET ATELIER AWI ARCHITECTES RÉHABILITENT LA RÉSIDENCE BARON ROCHEPLATTE À ORLÉANS

L'Atelier AWI Architectes, mandataire et ALTEREA, société d'ingénierie spécialisée dans l'énergie et le bâtiment et engagée pour la transition énergétique, écologique et numérique des bâtiments et des territoires, ont été choisis par le syndicat de copropriété BARON ROCHEPLATTE représenté par son syndic l'Agence Bimbenet pour réhabiliter la résidence Baron Rocheplatte située à Orléans. Un projet d'envergure, soutenu par le programme d'aides FEDER de l'Union Européenne.

UNE RÉHABILITATION PORTÉE PAR LE SOUTIEN FINANCIER DU FEDER ET DE L'ANAH

En France, le secteur du bâtiment, résidentiel et tertiaire, est le premier consommateur d'énergie. Pour pallier cette problématique, la Région Centre-Val de Loire s'est fixée un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40% en réhabilitant notamment des immeubles d'habitation en copropriété.

L'Atelier AWI Architectes et ALTEREA ont été sélectionnés par le syndicat de copropriété BARON ROCHEPLATTE, représenté par son syndic l'Agence Bimbenet, pour la réhabilitation énergétique de la résidence Baron Rocheplatte, située 1 bis rue des Maltotiers à Orléans. Elle se compose de 76 logements (T1 et T2) répartis sur 4 niveaux et d'un local de bureaux. Les travaux, qui ont débuté en septembre 2020 et qui prendront fin d'ici juillet 2021, vont permettre une réduction de 77% des émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation du bâtiment. Les consommations énergétiques vont quant à elles diminuer de 60% après travaux : 256 kWh ep./m².an avant travaux et 104 kWh ep./m².an après travaux.

Ce projet de réhabilitation a reçu le soutien financier du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), qui intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Ce programme a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union Européenne en corrigeant les déséquilibres entre les différents pays européens. Le projet est également soutenu par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), qui a pour objectif d'améliorer l'état du parc de logements privés existants pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Au travers de ces travaux de réhabilitation, ce chantier est une véritable vitrine de sensibilisation et d'information auprès de différents publics : étudiants et apprentis, grand public, copropriétaires, journalistes, élus de la ville/département/région. Sa réhabilitation et la réduction des consommations d'énergie qui en résulteront vont largement contribuer à l'évolution des pratiques autour des nouvelles techniques et des écogestes en lien avec l'efficacité énergétique, notamment pour la ville d'Orléans mais également pour tout le territoire.



Façade côté rue avant travaux

Crédit photo : © Atelier AWI Architectes



Façade côté rue après travaux

Crédit photo : © Atelier AWI Architectes



Résidence avant travaux

Crédit photo : © Atelier AWI Architectes



Perspective de la résidence après travaux

Crédit photo : © Atelier AWI Architectes

UNE ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR EN BOIS

Pour des questions écologiques mais aussi de qualité, l'Atelier AWI Architectes et ALTEREA ont décidé de miser sur une isolation thermique par l'extérieur (ITE) originale, grâce à des façades en bois préfabriquées dans les ateliers de l'entreprise Besnard Charpente. Sur ce projet, l'Atelier AWI Architectes et ALTEREA se sont également mis en contact avec FIBOIS Centre-Val de Loire, l'association de la filière forêt bois pour la région Centre-Val de Loire. Celle-ci a pour mission le développement durable de la filière forêt-bois, dans ses aspects économiques et environnementaux. Utiliser des façades en bois préfabriquées permet de garantir la qualité des ossatures bois, de réduire la production de déchets sur le chantier en évitant les chutes de bois ou

d'isolant, de limiter les risques liés aux intempéries puisque les murs en ossature bois sont hermétiquement fermés et donc moins vulnérables ; et enfin de limiter la logistique et les étapes de construction.

Ce procédé a également des avantages après travaux pour les occupants des logements :

- amélioration de l'isolation acoustique et thermique vis-à-vis de l'extérieur mais également à l'intérieur du bâtiment ;
- amélioration du confort d'été (matériau très isolant) ;
- amélioration de l'étanchéité des façades ;
- réduction des nuisances en phase travaux par rapport à l'utilisation d'une solution traditionnelle.



Travaux sur les façades

Crédit photo : © Fibois CVL



Fabrication des façades bois en atelier

Crédit photo : © Fibois CVL

DES OBJECTIFS DE RÉHABILITATION AMBITIEUX

Les objectifs sont nombreux quant à la réhabilitation de la résidence Baron Rocheplatte : amélioration du confort intérieur, réduction des coûts pour les occupants et sensibilisation aux nouvelles pratiques et aux enjeux écologiques liés à la rénovation énergétique des bâtiments.

Mais l'objectif prioritaire reste de réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre conformément au label BBC effinergie-rénovation. Cette appellation vise à identifier et récompenser les bâtiments neufs ou rénovés dont les faibles consommations énergétiques contribuent à l'atteinte de l'objectif fixé à 2050 de réduire les émissions de gaz à effet de serre par 4.

Pour ce projet, l'Atelier AWI Architectes et ALTEREA ont mis leurs compétences au service de plusieurs postes de restauration tels que :

- la réfection des toitures-terrasses ;
- le remplacement des façades par des panneaux OSB (bois) ;
- l'isolation par l'extérieur des pignons ;
- le doublage intérieur des parois verticales ;
- l'intégration d'isolant biosourcé en laine de bois ;
- la mise en place d'ouvrant performant ;
- la mise en place de chauffage électrique ;
- la mise en place d'une ventilation hygroréglable en logement ;
- la mise en place d'un système de suivi de la performance énergétique du bâtiment.



Installation des façades – Vue intérieure des logements

Crédit photo : © Fibois CVL

« Nous sommes fiers d'apporter notre expertise pour ce type de projet, qui concernent non seulement la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire français, mais aussi plus largement l'amélioration du parc immobilier européen. Les aides européennes sont importantes pour encourager la transition énergétique, écologique et numérique des bâtiments et des territoires », se réjouit **Alban LAPIERRE**, président d'ALTEREA.

« Les copropriétaires avaient comme souhait depuis plusieurs années de lancer ces travaux de ravalement des façades sur la résidence BARON ROCHEPLATTE. L'objectif principal était de revoir l'intégralité de l'isolation du bâtiment. Pour rappel, ce bâtiment était à usage de bureaux. Au fil des années, les lots ont été transformés majoritairement en habitation. Il était impératif de revoir les déperditions thermiques du bâtiment et redonner un « look » actuel à ce bâtiment. Le projet avec isolation thermique par l'extérieur était donc indispensable. Ce projet n'a pu voir le jour sans l'implication du Conseil syndical, du suivi du syndic, et du travail du Cabinet AWI Architectes, du Cabinet d'ingénierie financière LOIRE FUTURE et de l'aide de SOLIHA », indique **Rudy BRIERE**, gestionnaire de copropriété à l'Agence BIMBENET.

A PROPOS DE L'ATELIER AWI ARCHITECTES

L'Atelier AWI Architectes développe des projets architecturaux sur mesure pour ses clients à Crac'h / La Trinité sur Mer dans le Morbihan (56) et à Orléans (45). Sa philosophie est de défendre la construction « durable » qui satisfait à toutes les exigences habituelles de qualité, en maîtrisant les impacts sur l'environnement, ceci depuis le site du bâtiment jusqu'à son intérieur.

Ses spécialisations sont : la construction bois et paille, la performance énergétique, la maison passive, les extensions, la rénovation, la qualité environnementale et les matériaux écologiques.

Pour en savoir plus sur l'Atelier AWI Architectes : www.awi-architecte.com



A PROPOS D'ALTEREA

Ingénieriste de l'énergie, ALTEREA accompagne ses clients pour la transition énergétique, écologique et numérique des bâtiments et des territoires :

- Chiffre d'affaires 2020 : 29 millions d'euros
- Effectif à fin 2020 : 330 collaborateurs
- Siège social : Nantes
- Agences françaises : Nantes, Paris, Lille, Bordeaux, Lyon, Strasbourg, Marseille et Toulouse

ALTEREA
INGÉNIERIE

DOMAINES D'INTERVENTION

Ouvrages publics (mairies, écoles, collèges, lycées, universités...), établissements de santé, équipements sportifs (piscines, gymnases...), habitat social, habitat résidentiel/copropriétés, bâtiments tertiaires et commerciaux, industries...

Pour en savoir plus sur ALTEREA : www.alterea.fr

CONTACTS PRESSE

Camille Bourgain | Florent Vergereau
02 52 20 01 68 | camilleb@oxygen-rp.com